# Chronique de la campagne présidentielle – épisode 11




*Chaque week-end, nous publions une chronique de la campagne présidentielle. En commentant les faits marquants de la campagne, de notre point de vue qui est celui de communistes révolutionnaires ayant décidé de faire campagne pour la victoire de Mélenchon en 2022. Vous pouvez retrouver les précédentes chroniques sur le site de la Tendance Claire*

**Au sommaire ce week-end :**

- Vers une abstention record à l'élection présidentielle ?

- Plus de 6 millions de Français mal inscrits sur les listes électorales

- Le pass vaccinal se met en place avec la complicité de la droite et de la gauche bourgeoises

- Le gouvernement incapable de mettre en place une filière française de masques FFP2

- Brèves : Le Pen, Solère, Pécresse, logement étudiant

## Vers une abstention record à l'élection présidentielle ?

Il est difficile d'anticiper quel sera le niveau du taux d'abstention en avril prochain. Depuis pas mal d'années, on observe une forte hausse tendancielle de l'abstention lors des locales élections intermédiaires (58 % aux élections municipales de 2020, 66 % aux élections régionales de 2021), mais aussi lors des élections législatives (plus de 50 % aux deux tours en 2017). Mais on n'observe pour le moment rien de tel pour l'élection présidentielle, où le taux d'abstention reste autour de 20 % (avec une pointe de 28 % au premier tour de l'élection de 2002), malgré une légère tendance à la hausse.

Même si le taux d'abstention à l'élection présidentielle reste pour le moment faible, on observe des évolutions à l'intérieur des catégories sociales : entre 2007 et 2017, l'écart d'abstention entre les 25-29 ans, qui votent le moins, et les 65-69 ans, qui votent le plus, a été multiplié par deux, passant de 9 à 18 points. Il en va de même pour l'écart entre les ouvriers et les cadres, qui passe de 6 à 12 points.

Actuellement, environ 60 % des Français déclarent être certains d'aller voter en avril

prochain. C'est environ 10 points de moins qu'il y a 5 ans à la même époque. Le contexte sanitaire pousse également à l'abstention, créant ce que Jérôme Sainte Marie nomme un « choc de dépolitisation » après une politisation très forte en 2018-2019. Cela peut laisser craindre une hausse significative de l'abstention en avril prochain, notamment parmi les catégories populaires et les sympathisants de gauche. En effet, pour le moment, beaucoup d'électeurs et électrices de gauche sont peu motivés à aller voter, anticipant une défaite quasi-certaine. Si Mélenchon parvient à rendre crédible sa présence au second tour, cela pourrait enclencher une forte dynamique autour de sa candidature, sortant beaucoup de ses potentiels électeurs et électrices de leur posture abstentionniste.

Mélenchon a tout à fait raison d'insister sur la question clé de l'abstention. En cas de forte abstention, il aura très peu de chances d'accéder au second tour. En revanche, une participation importante lui sera très probablement favorable.

## Plus de 6 millions de Français mal inscrits sur les listes électorales

Selon l'Insee, 94 % des citoyens en âge de voter sont inscrits sur les listes électorales, soit près de 48 millions de personnes. Ceux-là ne pourront pas voter en avril prochain. Mais il faut aussi ajouter les **« mal inscrits »** dont le bureau de vote ne correspond pas au lieu de résidence.

Cela concerne surtout les jeunes qui ont quitté le domicile de leurs parents ou des gens qui déménagent très souvent et qui ne font pas les démarches administratives. Leur nombre est loin d'être anecdotique : cela représente environ 15 % des inscrits, soit plus de 6 millions de Français. Un rapport parlementaire rendu public en décembre propose notamment l'inscription automatique sur les listes en cas de déménagement.

## Le pass vaccinal se met en place avec la complicité de la droite et de la gauche bourgeoises

Un pas de plus va être franchi dans la suppression des libertés avec la mise en place du « pass vaccinal » dans le cadre de la loi « *renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire* ». Après une étape en commission des lois mercredi 29 décembre, le projet de loi arrive en séance plénière à l'Assemblée ce lundi 3 janvier, en vue d'une adoption express pour une mise en place le 15 janvier. En commission des lois, la PS a voté « par principe » (sic) pour pour le pass vaccinal, de même que la majorité de LR. Quant à Jadot, il se fait très discret et affirme qu'il suivra « l'avis des scientifiques ». Courageux mais pas téméraire. Quant à Taubira, rien de clair bien entendu, elle préfère pondre une tribune dans *le Monde* avec son style ampoulé et grandiloquent tout en évitant de se positionner clairement sur les sujets chauds du moment… Une fois de plus, c'est la France insoumise, par la voix de Mathilde Panot, qui a mené avec le plus de détermination le combat contre le pass vaccinal

Avec le pass vaccinal, le gouvernement ne se donne même plus la peine de pseudo

arguments sanitaires. Un test négatif ne suffira plus pour accéder aux restaurants, activités de loisirs, etc. Autrement dit, mieux vaut à l'intérieur de ces établissements un vacciné éventuellement positif qu'un non vacciné négatif ! Il s'agit désormais de rendre la vie des non vaccinés impossible. Et pour cela, on permettra à tout un chacun de procéder à des contrôles d'identité renommés dans la novlangue macronienne « vérification de concordance ». Les non vaccinés sont livrés à la vindicte populaire, boucs émissaires utiles pour le gouvernement, et une violence inouïe et malsaine se libère sans filtre contre cette partie de la population : « *les non-vaccinés vont vivre en quasi-confinement* » se délecte Attal ; la politiste macronarde Anastasia Colisimo explique que ne plus soigner les non vaccinés « serait un bon moyen de sélection naturelle » ; l'éditocrate de droite Charles Consigny veut « faire payer l'entrée en réanimation aux non vaccinés », le professeur de médecine Grimaldi invite les non vaccinés à "assumer en cohérence son libre choix de ne pas se faire réanimer", etc. Toute l'abjection de cette classe dominante s'étale à flux continus sur les médias des milliardaires, faisant la leçon au bas peuple, et agitant de plus en plus le bâton.

Ce gouvernement a multiplié les mensonges de façon irresponsable. Il faut se souvenir que l'été dernier Castex affirmait que les vaccinés n'avaient plus aucune chance d'attraper le Covid. Il s'agissait de tout mettre sur le dos des non vaccinés au lieu de mettre en place une politique sanitaire cohérente basée sur la conviction. Cette politique impliquerait des mesures basiques telles que la gratuité des masques (chirurgicaux et FFP2) et des autotests, la vaccination sur le lieu de travail, le droit au télétravail imposé aux patrons, l'organisation en demi-jauges des classes d'écoles, l'organisation en roulement du travail, la pose massive de purificateurs d'air, et bien sur la levée des brevets et un plan d'urgence massif pour l'hôpital public.

## Le gouvernement incapable de mettre en place une filière française de masques FFP2

Dans notre chronique n°6, nous avions évoqué le fiasco de la production française de masques chirurgicaux. Alors que les besoins sont immenses, cette filière est en crise, tournant à 15 % de ses capacités, et supprimant des emplois ! Concernant la production de masques FFP2, ce n'est pas mieux : la production française a chuté de 90 % entre avril et octobre 2021 ! Le nombre d'emplois de la filière estimé à 10.000 a quant à lui été divisé par deux. C'est un véritable scandale : le gouvernement « découvre » aujourd'hui l'utilité de ces masques, mais il a laissé cette filière s'effondrer. Derrière la communication sur la « réindustrialisation » ou sur la mise en place d'un commissariat général au plan, il n'y a que le néant.

La production de masques (chirurgicaux et FFP2) devrait être planifiée sur le long terme et sortie de la loi du marché pour couvrir un besoin fondamental de protection de la population. Il faudrait donc limiter puis stopper les importations de masques (absurdité écologique par ailleurs) et mettre en place une filière publique de production de masques. Cette production devrait être financée par les impôts, ce qui

permettrait la fourniture gratuite de masques à la population.

## Brèves

Mediapart rappelle que **Marine Le Pen** a réussi à séduire un fort électorat féminin, historiquement rétif à l'extrême droite. En 2002, son père était arrivé au second tour grâce au vote des hommes, qui l'avaient placé en tête de tous les candidats au premier tour, les femmes ne le plaçant qu'en troisième position. En 2017, Le Pen bénéficie au contraire d'un survote féminin, en particulier parmi les femmes jeunes, précaires et employées à faibles revenus. Le Pen compte sur cet électorat en 2022, sans doute le moins susceptible de se porter vers Zemmour.

Cette semaine, **Thierry Solère** a fait son retour dans les médias avec une longue interview sur France info. Ancien cadre des Républicains, ex soutien de Fillon, il est aujourd'hui député « En marche » et « conseiller politique » de Macron. Il a surtout un nombre incalculable de casseroles et il est actuellement mis en examen pour de multiples chefs d'accusation : fraude fiscale, détournement de fonds publics, trafic d'influence, recel d'abus de biens sociaux… De façon incroyable, sur près d'une demi-heure d'interview, aucune question ne lui a été posée sur les multiples affaires qui le concernent ! Merci France Télé Macron !

**Valérie Pécresse** est l'amie des patrons, ce n'est pas un scoop. Mais le *Canard enchaîné* précise que c'est une amie très proche de Geoffroy Roux de Bezieux, le patron du Medef. Tous deux ayant été éduqués dans les meilleures écoles religieuses de Neuilly, cela rapproche. Valérie adore aller le manoir de Geoffroy, et on apprend également qu'elle fête son anniversaire chaque 14 juillet à la La Baule (où elle possède également une demeure), en compagnie de Geoffroy et de sa femme Sabine.

Encore une promesse non tenue de Macron ! En février 2018, il avait promis un plan visant à construire 60.000 nouvelles **chambres étudiantes** d'ici 2022. A ce jour 36.000 seulement ont été créés. En outre, le parc actuel est dans un état déplorable : chauffage déficient, coupures de courants, cafards, etc. Par exemple à Villeneuve d'Ascq, à Bordeaux ou à Lille.

**Gaston Lefranc**, le 1 janvier 2022